



# Agrifaune « galliformes de montagne et pastoralisme » : une construction de nouvelles valeurs communes

▲ L'objectif est de développer des pratiques pastorales innovantes prenant en compte la préservation des galliformes de montagne (photos : ovins en alpage, lagopède alpin, tétras-lyre).

**ESTELLE LAUER<sup>1</sup>,  
SYLVAIN BLANCHON<sup>2</sup>,  
ISABELLE LOSINGER-CHABOD<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, co-animatrice du Groupe technique national Agrifaune (GTNA).

<sup>2</sup> Association française de pastoralisme, co-animateur du GTNA.

<sup>3</sup> ONCFS, Délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Cellule technique.

Contacts : [estelle.lauer@chasse38.com](mailto:estelle.lauer@chasse38.com) ;  
[afp.pastoralisme@orange.fr](mailto:afp.pastoralisme@orange.fr) ;  
[isabelle.losinger@oncfs.gouv.fr](mailto:isabelle.losinger@oncfs.gouv.fr)

*Voilà une dizaine d'années que des dispositifs Agrifaune, faisant le lien entre pastoralisme et galliformes de montagne, sont déployés dans les Alpes et les Pyrénées. De nombreuses structures pastorales, cynégétiques ou environnementales se sont aujourd'hui appropriées ce terme « Agrifaune » et le déclinent en évoquant « la méthode Agrifaune », « l'esprit Agrifaune », voire « le concept Agrifaune ». En cherchant à comprendre ce que recouvraient ces différentes appellations, le Groupe de travail national Agrifaune « Pastoralisme et petite faune de montagne » en a retiré des enseignements, qui ouvrent sur de nouvelles perspectives de développement.*

Dans les années 2000, le collectif composé de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, de la Fédération nationale des chasseurs, de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles fait le constat que la biodiversité est peu prise en compte dans les pratiques agricoles, conduisant notamment à des diminutions d'abondance de la faune sauvage dans certains écosystèmes. Dans l'esprit

d'inverser cette tendance, il crée en 2006 le dispositif Agrifaune, dont l'originalité réside à la fois dans les objectifs assignés et dans les modalités pratiques de leur mise en œuvre. Afin de favoriser la préservation de la faune sauvage, et plus largement de l'environnement, au sein d'une agriculture productive et économiquement performante, Agrifaune propose en effet d'acquérir de nouvelles références techniques, de les promouvoir auprès des agriculteurs et des gestionnaires d'espaces

naturels, et de contribuer au développement durable des territoires ruraux. Tout programme estampillé Agrifaune doit être porté par un binôme, une structure agricole et une structure cynégétique. Dans ce cadre, cet article focalise sur les enseignements que l'on peut retirer des programmes « pastoralisme et petite faune de montagne » après dix années de mise en œuvre, et porte la réflexion sur les perspectives d'avenir.

## Pastoralisme et petite faune de montagne : un équilibre à construire

Le pastoralisme d'estive est une activité économique importante dans les Alpes et les Pyrénées. Il se déploie sur 1,23 million d'hectares : 550 000 dans les Pyrénées (enquête pastorale 1999-2000) et 680 000 dans les Alpes (Dobremez *et al.*, 2016 – **Figure 1**). 192 000 bovins, 1 280 000 ovins, 19 500 caprins et 11 000 équins y pâturent. La gestion pastorale est assurée, à l'échelle d'unités pastorales, directement par les propriétaires (AFP<sup>1</sup> ou collectivités locales pour l'ouest des Pyrénées) ou confiée à des tiers (groupements pastoraux, SICAs, entrepreneurs d'estive). Différents modes de conduite et de surveillance des troupeaux coexistent dans les Alpes et dans les Pyrénées, allant de la garde assurée par un (ou plusieurs) berger(s)/vacher(s) salarié(s) ou par des éleveurs eux-mêmes, au pâturage libre et/ou encadré par des parcs.

Les conduites de troupeaux, de par les niveaux de pression pastorale exercée sur les milieux supra-forestiers, conduisent à une diversité de faciès de végétation (landes, pelouses, prébois...). Ces derniers abritent une grande diversité d'espèces patrimoniales de flore et de faune, dont les galliformes de montagne. Ces milieux pastoraux « ouverts à semi-ouverts » sont particulièrement utilisés par ces oiseaux pendant la reproduction (**encadré 1**) et favorisent l'élevage des jeunes en leur apportant nourriture et refuge vis-à-vis des prédateurs. Cependant, la conduite pastorale de troupeaux importants peut conduire à une baisse de qualité des habitats de reproduction et à des destructions de nids ou de poussins. À contrario, une absence de pâturage peut induire à terme une fermeture des milieux par les ligneux, rendant ces espaces progressivement impropres à la reproduction des oiseaux (Bernard-Laurent *et al.*, 1994).

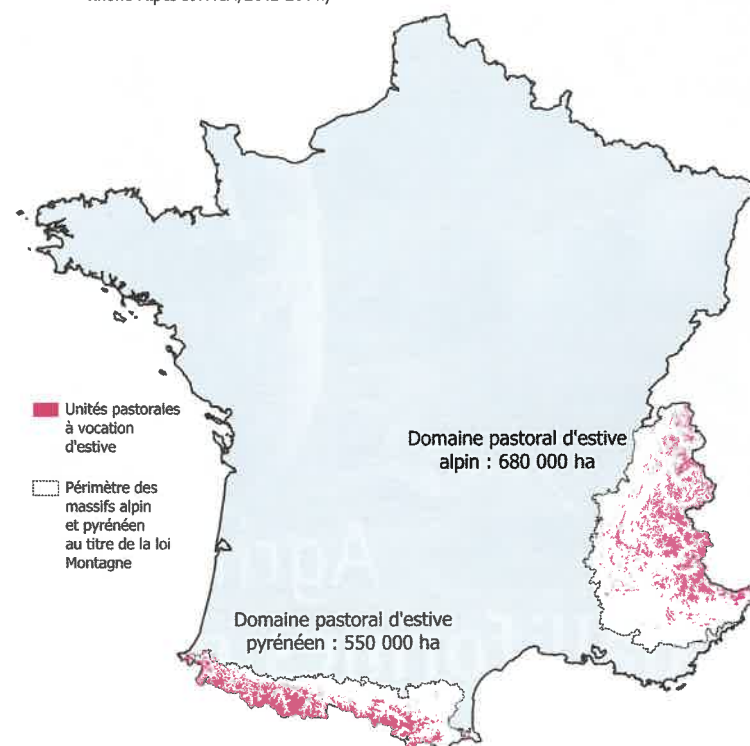
### Premières actions de conservation en faveur des galliformes : un bilan très mitigé

Dans les Alpes, lors des décennies 1990 et 2000, plus de 200 opérations étaient engagées pour conserver les habitats de reproduction des galliformes de montagne. Deux types d'actions étaient développés :

- les opérations de débroussaillage et de bucheronnage, portées majoritairement par le monde de la chasse et les forestiers publics ;

1. Voir la liste des acronymes en fin d'article.

**Figure 1** Emprise territoriale des domaines pastoraux d'estive alpins et pyrénéens. (Source : Pyrénées = données des services pastoraux du massif pyrénéen, synthèse GIP-CRPG, 2019 ; Alpes = données issues de l'enquête pastorale du massif alpin et des territoires pastoraux des régions Rhône-Alpes et PACA, 2012-2014.)



### Encadré 1 • Les habitats de reproduction des galliformes de montagne

Le tétras-lyre (*Tetrao tetrix*) fréquente des milieux de transition entre forêts et milieux ouverts où s'imbriquent en mosaïque pelouses, landes et boisements clairs, alors que la perdrix bartavelle (*Alectoris graeca saxatilis*) affectionne les pelouses alpines, landes et boisement clairs entrecoupés de zones rocheuses sur des versants bien exposés. La perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*) utilise des landes à ligneux bas à feuillage persistant ou caduque et des pelouses à hautes herbes. Le grand tétras (*Tetrao urogallus aquitanicus*) a la particularité, dans les Pyrénées, d'occuper pour l'élevage des jeunes les milieux ouverts de l'étage subalpin. Le lagopède alpin (*Lagopus muta*) peuple quant à lui les parties basses des landes à éricacées mêlées d'arbres dispersés et les parties hautes des landines, pelouses et arbrisseaux rabougris.



▲ Perdrix grise des Pyrénées.

- les mises en défens de zones pâturées jusqu'au 15 août pour protéger les nichées, négociées par les structures environnementales (parcs nationaux, réserves naturelles) avec les éleveurs et financées via des mesures agro-environnementales (Article 19 CTE, CAD).

En 2007, une enquête visant à évaluer les réalisations a été adressée aux structures cynégétiques et environnementales. Il s'est avéré que les actions de restauration concernaient de faibles surfaces. Le milieu traité ne bénéficiant pas toujours de pâturage les années suivantes, le gain des ouvertures n'a été bénéfique au mieux qu'à moyen terme. Le principe de la mise en défens jusqu'au 15 août, quant à lui, a été globalement peu accepté par les bergers et les éleveurs. Ils déploraient la perte annuelle de ressources fourragères, mais également l'absence de pâturage au moment clé de la croissance de la végétation, conduisant à terme à une fermeture du milieu par les ligneux. Cette mise en défens, perçue comme une interdiction par le monde pastoral, a été la source d'oppositions entre les services pastoraux et les gestionnaires des galliformes de montagne à des échelles départementales.

Dans les Pyrénées, des actions similaires vis-à-vis de la perdrix grise et du grand tétras étaient engagées par de nombreux acteurs en charge des galliformes de montagne. Certaines d'entre elles ont été menées dans le cadre de divers projets (Gallipyr, Galliplus, Habios...). Le constat mitigé et les interrogations et/ou tensions entre collectifs étaient très proches de ceux des alpins. Dans le massif pyrénéen, l'emploi du feu est une pratique permanente ; chaque année, elle concerne des dizaines de milliers d'hectares. Des commissions ont été mises en place dans certains départements pour en réguler et en maîtriser l'utilisation. Même si des prescriptions visant à prendre en compte les enjeux relatifs aux galliformes de montagne existent depuis de nombreuses années (Novoa *et al.*, 1998), l'attention qui leur est portée dans ces commissions est très hétérogène.

Dès 2008, face à ces constats mitigés, des programmes Agrifaune départementaux ou régionaux en lien avec la thématique « pastoralisme et petite faune de montagne » ont été engagés. Les objectifs visés étaient de répondre aux questions techniques de localisation des enjeux et d'évaluation de l'efficacité des modifications des pratiques pastorales, et d'apaiser les tensions entre les différents acteurs ruraux.



▲ Les travaux d'ouverture du milieu constituent à la fois une amélioration pour l'activité pastorale et une action de restauration d'habitats de reproduction pour les galliformes.

### Dix années après : 9 programmes Agrifaune galli-pastoraux, un réseau de 71 alpages, une vingtaine de structures impliquées...

Sept conventions Agrifaune départementales et deux conventions Agrifaune massif (Alpes du Nord et Pyrénées) ont été déployées. Elles ont mobilisé 71 estives, supports de travaux, d'adaptation de pratiques et d'aménagements pastoraux.

Le collectif GTNA « pastoralisme et petite faune de montagne » (**encadré 2**) a confié à deux équipes galli-pastorales,

l'une alpine (Société d'économie alpestre de Haute-Savoie avec la FDC de l'Isère) et l'autre pyrénéenne (GIP-CRPG avec les FDC de l'Aude et de l'Ariège), la réalisation de la synthèse des programmes Agrifaune mis en œuvre depuis dix ans. Elles ont mené des enquêtes semi-directives auprès des structures concernées afin de recenser les démarches développées et les outils mobilisés, mais aussi les attentes et les avis. Les équipes ont élargi leur prospection aux autres dispositifs de cohabitation entre activités pastorales et galliformes de montagne portés par les gestionnaires d'espaces protégés, afin

### Encadré 2 • GTNA « pastoralisme et petite faune de montagne »

Le Groupe technique national Agrifaune (GTNA) « pastoralisme et petite faune de montagne » a été lancé le 3 août 2017. Il est animé par l'Association française de pastoralisme et la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, et soutenu par l'ONCFS. Il regroupe environ 60 partenaires alpins et pyrénéens (services pastoraux, fédérations des chasseurs, parcs nationaux et naturels régionaux, réserves naturelles nationales et régionales, conservatoires d'espaces naturels, ONF...), ainsi que des partenaires scientifiques et techniques. Il a pour objectif d'assurer le partage des connaissances entre les acteurs des deux massifs, de développer des méthodes d'expertise et d'évaluation, et de valoriser les pratiques pastorales favorables à la petite faune de montagne aux différentes échelles territoriales.

► Pour en savoir plus : <http://www.agrifaine.fr/gtna/pastoralismetpetitefaunedemontagne/>

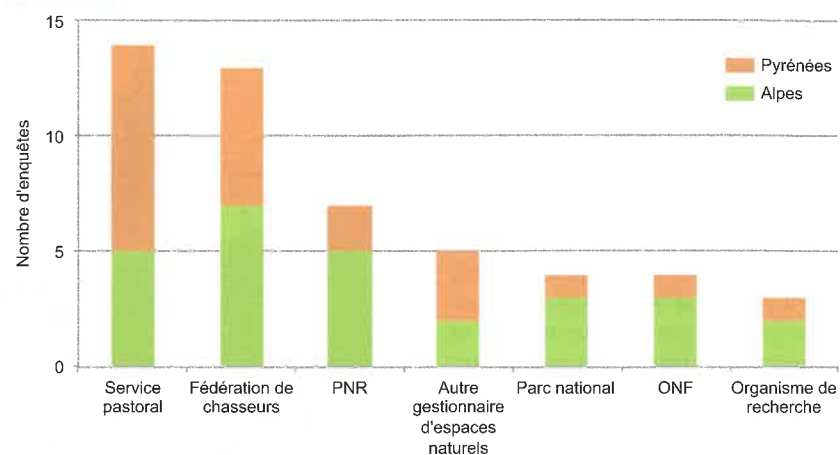
d'analyser les éventuelles synergies ou complémentarités. Au total, 50 structures ont été enquêtées (figure 2) et 80 programmes recensés.

### Agrifaune, une boîte à outils

#### Aux Alpes l'expertise, aux Pyrénées l'évaluation

Dans les Alpes, l'ONCFS travaille dès 2008 à l'élaboration d'une méthode de diagnostic des habitats de reproduction du tétras-lyre standardisée et appropriable par tous (Losinger *et al.*, 2011). À partir de 2009, les binômes galli-pastoraux Agrifaune départementaux (05, 26, 38, 73, 74), composés des services pastoraux et des FDC, testent cet outil dans des contextes pastoraux et environnementaux variés. À partir du croisement des diagnostics des habitats de reproduction et des diagnostics pastoraux, ils soumettent à un réseau d'éleveurs et bergers des plans de gestion pastorale intégrés qui localisent finement les habitats de reproduction du petit coq de bruyère, précisent leur état de conservation et proposent des adaptations de pratiques pastorales (conduite de troupeaux, amélioration pastorale, équipement). L'alliance des savoirs techniques et pratiques conduit à l'émergence d'actions innovantes de gestion pastorale (Maillard *et al.*, 2012) portées

Figure 2 Diversité des structures enquêtées dans le cadre du GTNA.



par les éleveurs et bergers du réseau Agrifaune. Elles prennent en compte les enjeux de quiétude des habitats de reproduction, mais intègrent également la problématique de la dynamique ligneuse. Pour conserver ces habitats, le champ des possibles proposés aux bergers s'élargit : mise en défens jusqu'au 15 août, pâturage serré dans les zones de reproduction, parcs de nuit, troupeaux d'intérêt collectif, report de pâturage à fin juillet. Quelques éleveurs du réseau Agrifaune ont alors pu bénéficier de MAET dans les Alpes du Nord. Ces programmes départementaux s'inscrivant dans la durée (10 ans) ont permis de suivre certains éleveurs dans

leurs engagements, ce qui a facilité les ajustements de pratiques au fil de l'eau. Des travaux d'ouverture de milieux (dispositif d'amélioration pastorale de la part des éleveurs et dispositif de restauration d'habitats de reproduction de la part des chasseurs) ont été réalisés, le plus souvent en synergie sur un même alpage. Un référentiel s'est construit autour du nouvel objectif commun d'une surface traitée d'environ 50 % du chantier, tout en respectant une mosaïque de milieux.

« L'outil diagnostic est un merveilleux outil pour permettre aux différents acteurs de parler d'un territoire avec une base de compréhension commune. »

(Extrait de l'enquête GTNA, 2018)

En 2012, le programme Agrifaune des Pyrénées-Atlantiques a déployé sur trois sites Natura 2000 de la vallée d'Aspe des opérations de réouverture mécanique. L'objectif était de comparer cette technique d'entretien avec l'écobuage pratiqué par les bergers, en termes d'impact sur la conservation de l'habitat de la perdrix grise des Pyrénées, et sur la valeur fourragère des estives (Bibal *et al.*, 2016). Plusieurs types de suivis ont été expérimentés, afin de comparer l'attractivité des secteurs avant et après travaux pour la perdrix grise en matière d'alimentation. Un suivi de la végétation par la méthode des points-contacts, couplé à des comptages de perdrix grises au printemps et à l'automne, a été conduit sur plusieurs années. En 2014, une expérience Agrifaune similaire a été engagée sur l'alpage d'Aulon dans les Hautes-Pyrénées. La FDC a mesuré l'efficacité d'un chantier de réouverture sur la perdrix grise, et plus largement sur la biodiversité, en mobilisant la boîte à outils « suivi écologique » de la Fédération régionale des chasseurs (FRC) d'Occitanie. Elle procède, depuis plusieurs années, à des relevés de végétation, d'orthoptères



▲ Formation au protocole de diagnostic tétras-lyre.

et de lépidoptères en complément des comptages traditionnels de perdrix grises. Le service pastoral des Hautes-Pyrénées, le GIP CRPGE, cherche en complément à stabiliser la conduite pastorale par la création d'une prochaine MAEC.

#### Un terrain favorable aux expérimentations

Le binôme Agrifaune « Alpes du nord » (SUACI et FRC Rhône-Alpes), avec l'appui de l'ONCFS et du Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes, s'est chargé de vulgariser le diagnostic des habitats de reproduction. En 2010, un cahier technique développant la démarche complète et un mémento de terrain ont été publiés (<https://www.cen-rhonealpes.fr/ctagrifaune/>). Le dispositif « Agrifaune » s'est élargi aux structures environnementales et territoriales via deux canaux. L'ONCFS, avec l'appui de l'OGM, a organisé des formations à destination des gestionnaires environnementaux, en mobilisant les supports de vulgarisation Agrifaune. 119 personnes, soit environ 40 structures professionnelles, ont ainsi été formées au diagnostic des habitats de reproduction. Les structures environnementales alpines ont ensuite mobilisé ce diagnostic tétras-lyre, sur fonds propres, notamment dans la renégociation des contrats de conduite pastorale avec les

éleveurs (MAET puis MAEC) sur des alpages en Natura 2000.

« Cet outil nous a permis de recentrer les mesures agro-environnementales. Avant, on avait l'habitude d'aller là où on pensait que c'était bon ; maintenant, on cerne mieux les milieux de reproduction, qu'il y ait ou non des oiseaux. »

(Extrait de l'enquête GTNA, 2018)

Certaines structures initient des projets transfrontaliers tels que celui de « Gestion du paysage des Alpes méridionales » autour du tétras-lyre et de ses habitats. Les partenaires étaient alors le Parc national du Mercantour, le Parco naturale delle Alpi Marittime, le Parco naturale del Marguareis et la FDC des Alpes-Maritimes. Les actions mises en œuvre ont été successivement : la formation des agents au protocole de diagnostic tétras-lyre, la réalisation des diagnostics, les visites partagées sur les alpages et les travaux de restauration de l'habitat du tétras-lyre.

D'autres ont cherché à transposer la méthodologie « diagnostic Agrifaune » à d'autres espèces de galliformes de montagne. Le Parc naturel régional du Queyras cherche aujourd'hui à établir des bases techniques simples et appropriables par tous pour localiser les secteurs clés de la reproduction du lagopède alpin. Les

acteurs pyrénéens en charge des galliformes de montagne s'interrogent quant à décliner cette méthodologie pour la perdrix grise et le grand tétras, au sein d'espaces de travail intégrant les structures pastorales.

#### L'esprit Agrifaune aujourd'hui plébiscité

De par les modalités de fonctionnement imposées, à savoir en binôme, les programmes Agrifaune ont été à la base d'un partenariat durable.

« C'est cela que ça a vraiment apporté : une démarche, des outils reconnus, un partage de l'information, un langage commun, et puis vraiment cette habitude de travailler ensemble qu'on n'avait pas forcément avant. Donc rien que pour ça, c'est positif »

(Extrait de l'enquête GTNA, 2018)

Dans les départements où le binôme Agrifaune a travaillé ensemble, des habitudes d'échanges se sont progressivement installées (encadré 3). Chacun a certes déployé ses outils d'expertise, mais la mise en commun des résultats a permis de changer les visions d'un même territoire, voire de créer une vision commune.



▲ Opération de comptage de perdrix grises des Pyrénées au chien d'arrêt.

Un protocole de gestion partagée a ainsi été construit à partir de l'expérience acquise avec les dix années d'Agrifaune sur le massif de Belledonne. Il sert aujourd'hui de concept pour la construction du projet de territoire de l'association Espace Belledonne (<http://espacebelledonne.fr>). Il apporte aussi un éclairage sur l'importance des jeux d'acteurs.

Le point de départ est une situation insatisfaisante qui génère une volonté de changement, dans un contexte qui le facilite. La date de la mise en défens jusqu'au 15 août oppose le monde pastoral au monde cynégétique, rendant impossible toute collaboration. Conscients cependant d'une perte, l'un de ressources fourragères, l'autre de qualité d'habitats de reproduction du tétras-lyre, ils décident sur un territoire favorable de lancer une expérimentation commune. Le cadre défini par le dispositif Agrifaune les oblige à partager les différentes représentations de ce qui pose problème.

La pérennité des dispositifs Agrifaune et Leader leur a permis de se donner du temps pour changer progressivement de vision ensemble, d'expérimenter avec les éleveurs et les chasseurs, et de reconstruire un nouvel équilibre, de nouvelles valeurs, de nouveaux savoirs locaux. Ce processus non linéaire fait d'allers-retours successifs, de succès et d'erreurs, a été facilité par la position de neutralité de l'ONCFS et de l'Espace Belledonne tout au long des dix années (Pisot, 2018).

### Des passerelles à créer et une mutualisation à cultiver

Dans les Alpes, la concomitance du Plan d'actions tétras-lyre avec l'élargissement aux structures pastorales des programmes Agrifaune et des dispositifs de soutien au pastoralisme (plans pastoraux territoriaux, PAEC, POPI) a dynamisé la prise en compte de ce galliforme dans les pratiques pastorales à l'échelle du massif. Même si tous les binômes départementaux n'ont pas résisté au temps, la culture commune autour des valeurs véhiculées par les programmes Agrifaune et les nouvelles normes partagées a perduré. Le réseau des acteurs rencontrés s'interroge aujourd'hui sur l'évaluation des actions engagées pour la conservation du tétras-lyre et sur la nécessité d'une prise en compte d'autres enjeux environnementaux (lagopède alpin, perdrix bartavelle, zones humides) dans les logiques pastorales. Ils conviennent de la nécessité de travailler collectivement, afin de faire remonter au niveau national les expériences positives à favoriser lors de la reconduction des politiques publiques en faveur du

### ► Encadré 3 • Témoignage de M. Dubarry, Maire de la commune d'Aulon (Hautes-Pyrénées)

#### Pourquoi avez-vous trouvé Agrifaune intéressant ?

Au départ, aucun des acteurs n'avait pour habitude de travailler avec les autres. Le programme Agrifaune a permis d'ouvrir le dialogue, de co-construire une gestion partagée des espaces et de faire évoluer des projets liés à la gestion de l'estive, à des enjeux cynégétiques, environnementaux et touristiques. C'est donc bénéfique pour l'environnement ainsi que pour tous les acteurs qui apprennent à travailler ensemble. Par le programme Agrifaune, un plan d'action concret a été élaboré et mis en place. Dans un premier temps, les actions ont été menées en périphérie de la réserve naturelle régionale, afin de mesurer l'impact sur la biodiversité. Au vu des résultats, des actions similaires vont être entreprises au sein de la réserve.



▲ Réouverture de milieu favorable au pastoralisme sur Aulon par broyage mécanique de la lande à rhododendron et genévrier.

pastoralisme, permettant de financer à des échelles locales des actions de gestion/restauration des espaces montagnards.

Fin 2016, le programme Agrifaune « clôtures pastorales et galliformes de montagne », piloté par l'OGM, est lancé dans les Pyrénées. Il s'intéresse particulièrement aux collisions de grands tétras et de perdrix grises avec les clôtures pastorales. Si l'objectif technique est de compléter l'inventaire des clôtures dangereuses, coordonné par l'OGM depuis plus de 10 ans, avec des données issues des services pastoraux, l'objectif organisationnel est d'intégrer le monde pastoral au collectif de structures en charge du suivi et de la gestion des galliformes de montagne. Des cellules d'animations départementales sont installées pour échanger des informations autour de la visualisation des clôtures. Lors des enquêtes pyrénéennes du GTNA, ce dispositif a été largement plébiscité par les services pastoraux comme une première étape de rapprochement avec les structures cynégétiques et environnementales.

Ce programme regroupe aujourd'hui plus d'une dizaine d'acteurs pyrénéens agricoles et cynégétiques régionaux et départementaux, et permet un réel partage des enjeux montagnards, au sein d'un collectif dynamique. L'enjeu du GTNA est de faire perdurer le réseau Agrifaune galli-pastoral. Les thématiques à co-construire sont la prise en compte des galliformes de montagne non seulement dans les équipements pastoraux (clôtures), mais aussi dans les projets d'améliorations pastorales dont la pratique de l'écobuage et les conduites pastorales.

Les projets de coopération européenne alpins et pyrénéens recensés lors des enquêtes ont essentiellement été orientés sur la connaissance et la conservation des galliformes de montagne et de leurs habitats. Il s'agissait notamment de partager des méthodes et des outils de diagnostic et de suivi. Le réseau des acteurs pastoraux transfrontaliers n'est de fait pas assez connu aujourd'hui pour pouvoir envisager de construire rapidement des projets communs.



▲ Clôture pastorale équipée de visualisateurs pour prévenir les collisions avec les galliformes.

« L'avenir d'Agrifaune est pour moi une sortie définitive des logiques prescriptives pour des démarches collaboratives et coopératives, un réseau d'acteurs aux motivations diverses interagissant collectivement, une co-construction d'outils standardisés, diffusés et compréhensibles partout ; mais aussi l'alliance entre savoirs praticiens et techniques, initiateur de gestions pastorales innovantes. »

(Président de l'AFP)

Plusieurs perspectives ont été discutées lors du comité de pilotage du GTNA « pastoralisme et petite faune de montagne », fin 2018. Face au manque d'évaluation de la réussite des actions et/ou programmes, que ce soit au niveau des habitats, de la gestion pastorale mais aussi d'un point de vue socio-économique, il a été suggéré de travailler sur des protocoles partagés d'évaluation basés sur des indicateurs scientifiques mais aussi

socio-économiques. Dans le cadre de la production de références aux échelles de massifs, il a été demandé d'élargir la problématique de départ en considérant l'ensemble des enjeux environnementaux (autres galliformes, flore...) sur divers territoires. Le programme Habios pyrénéen 2016-2020 a été construit autour de ces questions et devrait alimenter très prochainement les travaux du GTNA. Enfin, il est proposé de se rapprocher des collectivités publiques, pour travailler collégialement à une meilleure cohérence de leurs dispositifs financiers de soutien au pastoralisme et à une intégration des savoir-faire Agrifaune locaux dans les cahiers des charges associés. Ce n'est qu'avec un déploiement à vaste échelle de ces pratiques pastorales concertées que nous disposerons de résultats significatifs quant à la conservation de la biodiversité montagnarde.

### Bibliographie

- Bernard-Laurent, A., Magnani, Y. & Ellison, L. 1994. Plan de restauration pour le tétras-lyre (*Tetrao tetrix*) en France. *Gibier Faune Sauvage, Game Wild*. Vol. 11, H.S. Tome 1 : 241-263.
- Bibal, D., Leprince, F. & Foulché, K. 2016. Concilier préservation d'une espèce et activité agricole : un projet Agrifaune dédié au pastoralisme et à l'habitat de la perdrix grise. *Faune sauvage* n° 311 : 22-29.
- Dobremez, L., Bray, P., Borg, D., Irstea, Cottet, L., CERPAM, ADEM, FAI, SEA 73 & SEA 74. 2016. *Principaux résultats de l'Enquête pastorale 2012-2014 dans le massif des Alpes*. 86 p.
- Losinger, I., Chautan, M. & Magani, Y. 2011. Pastoralisme et tétras-lyre. *Faune sauvage* n° 291 : 20-27.
- Maillard, D., Muffat-Joly, B., Constant, G., Losinger, I. & Desmet, J.-F. 2012. Gestion pastorale et conservation du lagopède alpin : une démarche novatrice. *Faune sauvage* n° 296 : 4-9.
- Novoa, C., Dumas, S. & Delmas, R. 1998. Effets de brûlages contrôlés sur l'habitat de reproduction de la perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*). *Gibier Faune Sauvage* 15 : 519-532.
- Pisot, A. 2018. Protocole gestion partagée. Espace Belledonne. 5 p.

### Remerciements

Cet article est extrait d'une synthèse plus globale des enquêtes réalisées auprès des services pastoraux, fédérations des chasseurs et gestionnaires d'espaces protégés des Alpes et des Pyrénées. Nous tenons à remercier le collectif GTNA impliqué dans la réalisation des enquêtes et dans la rédaction de la synthèse : Clarisse Amiotte (AFP), Didier Buffière (GIP CRPGE), Romain Eychenne (SEA 74), Garance Gautherot (FDC 11), Evelyn Marty (FDC 09), Emma Robert (FDC 11), Antoine Rouillon (SEA 74) et Jérémie Troietto (FDC 65). Merci à l'équipe nationale de l'ONCFS en charge de la politique Agrifaune : François Omnès, Caroline Molins et David Granger. Enfin, merci à tous les partenaires qui ont accueilli l'équipe GTNA lors de la phase d'enquête : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles nationales et régionales, services pastoraux, FDC, ONF, OGM et ONCFS. ●

### Liste des acronymes

- AFP (attention, deux sens) : Association française de pastoralisme / Association foncière pastorale.
- CTE : Contrat territorial d'exploitation.
- CAD : Contrat d'agriculture durable.
- GIP-CRPGE : Groupement d'intérêt public - Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace.
- MAEC : Mesure agro-environnementale et climatique.
- OGM : Observatoire des galliformes de montagne.
- PAEC : Plan agro-environnemental et climatique.
- POPI : Plan d'orientation pastoral intercommunal.
- SICA : Société d'intérêt collectif agricole.